

Montréal, le 17 juillet 2015

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> André Turmel  
Fasken Martineau  
Tour de la Bourse  
Bureau 3700, C.P. 242  
800, rue du Square Victoria  
Montréal (Québec) H4A 1E9

**OBJET : Demande d’approbation du plan d’approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2014  
Dossier de la Régie : R-3879-2014 - Phases 3 et 4**

---

Cher confrère,

La Régie de l’énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 13 juillet 2015 requérant un délai additionnel pour le dépôt de la preuve de la FCEI dans le dossier mentionné en titre.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accueille votre demande et attendra donc le dépôt de cette preuve au plus tard **le 22 juillet 2015 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l’expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l’énergie

VD/ml